

ses frontières. On a pu lui reprocher, sinon cette attitude, dont son histoire et sa constitution lui dictaient l'obligation, du moins son silence officiel devant les crimes commis par l'un des belligérants et les violations des conventions internationales. Mais il n'y aura qu'une voix dans le monde pour reconnaître la valeur et la beauté du rôle humanitaire de la Suisse. Dans ce domaine, qui est le sien propre, elle aura rempli tout son devoir. Elle aura mis le plus pur de son cœur et le meilleur de son honneur à l'organisation sur son territoire des passages d'évacués, des échanges de grands blessés, des transits postaux, enfin, et surtout, à l'institution de l'Agence internationale de prisonniers de guerre, qui restera le plus beau fleuron de sa couronne pacifique.

§

Dans la **Grande Revue** (août), M. G. Jean-Aubry, en une substantielle étude intitulée « Musique française et Musique allemande », met en balance les valeurs musicales actuelles d'outre-Rhin et celles françaises, et ce sont, pour lui, ces dernières qui de beaucoup l'emportent. Au cours des trente années qui viennent de s'écouler, hormis l'incomparable Hugo Wolff et Richard Strauss, un prestigieux disciple de notre Berlioz, l'Allemagne s'enorgueillit péniblement de l'insipide et vide Gustave Mahler, que la musique ne réclamera bientôt plus, de Max Reger, dont le modernisme est un retour à Jean-Sébastien, et de Schönberg, audacieux autant et plus que Stravinsky. A ces sommités inégales et clairsemées, M. G. Jean-Aubry oppose la vivante école française qui va de Vincent d'Indy, Fauré et Chabrier à Maurice Ravel, en passant par Debussy et Dukas, — et il justifie pleinement les espérances qui sont au cœur de chacun de nous touchant l'avenir de notre musique nationale. Le patriotisme averti de M. G. Jean-Aubry ne réclame nullement la mort de la musique allemande et lui fait dire vigoureusement leur fait à ceux-là qui, « il y a quelques mois, se souciaient le moins des efforts de nos jeunes compositeurs » et « se sont soudainement avisés que la France pouvait posséder une musique nationale ». A son sens, « il y aurait peut-être dès maintenant quelque avantage à faire le départ entre ceux qui n'ont découvert la musique française qu'après que les obus allemands furent tombés sur notre territoire et ceux qui se sont depuis des années employés à accroître les ressources musicales françaises ou en propager les témoignages, dans la mesure de leurs forces ».

Citons, pour la rééducation de quelques académiciens, la page que voici :

Dans ce conflit, où tant d'intérêts matériels sont engagés, la France concentre sur soi la direction morale du monde. Pour vingt peuples curieux ou anxieux de ce combat, elle est l'âme même de la lutte. De son attitude durant les premiers mois de la guerre s'est reconstruit son prestige affaibli aux quatre coins de l'univers par son insouciance et l'obstination de ses ennemis; de son attitude devant les approches et la possession de la vic-

toire doit dépendre aussi son prestige nouveau, multiplié par les sympathies latines et slaves pénétrées de la sécurité de son intelligence.

Pour les écrits de M. Saint-Saëns, de MM. Frédéric Masson ou Maurice Donnay touchant les devoirs des mélomanes français, la France depuis la guerre aura connu le sourire des neutres : d'Espagne, d'Italie, de Suisse et d'Amérique les journaux et les revues nous en apportèrent le reflet.

Tant pis si certains s'imaginent qu'il convient maintenant à la France de s'amoindrir dans une vaniteuse attitude, dédaigneuse du reste du monde : il n'est pas de grandeur qui résisterait à une semblable attitude ; pour éclatante que soit la splendeur française actuelle, il n'est pas sans danger de la compromettre.

D'ailleurs, plus l'adversaire est haïssable, plus il convient de reconnaître ce par quoi il eût mérité quelque estime, si l'étendue de ses tares ne venait compromettre et ruiner ses vertus.

Il est vain de vouloir méconnaître le génie de Richard Wagner ; aujourd'hui tout autant qu'hier, et plus encore peut-être, il est puéril d'invoquer le secours des généalogistes et de s'abriter derrière les antécédences flamandes de Beethoven pour tenter de justifier le goût que l'on peut garder à son endroit. Un musicographe d'Outre-Rhin pourra tout aussi bien quelque jour s'aviser des hérédités germaniques de César Franck : vaines manœuvres ! Quel profit peut-on tirer de choisir le parti d'une aigre et mesquine rancune, quand il faut prendre le parti entier de la froide estime ou de l'ardente haine.

Beethoven est un Allemand à l'aurore du dix-neuvième siècle, comme Wagner en est un du dix-neuvième accompli, comme Bach est un Allemand du dix-huitième. A vouloir méconnaître de tels génies, nous ne risquons que le ridicule. Faudra-t-il haïr Haydn, Mozart et Schubert, qui furent l'Autriche, et dénier à Lizst, parce qu'il fut Hongrois, l'honneur d'avoir été la plus abondante source musicale de tout le dix-neuvième siècle ?

Il est indigne de notre présent de prétendre attenter à de semblables passés. La grandeur de la musique allemande de Bach à Wagner est une vérité universelle, une inaliénable décision : mais aujourd'hui il ne s'agit que du présent et vraiment nous *avons beau jeu*.

§

On sait que, pour avoir voulu demeurer fidèle, même au milieu de la tourmente, à son idéal de justice et de fraternité, M. Romain Rolland s'est mis à dos presque toute la presse française. La presse allemande s'est non moins acharnée contre lui, et, n'acceptant pas qu'on les veuille séparer dans leur corps à corps, Français et Allemands s'entendent pour honnir le médiateur importun que, pour un peu, ils voudraient voir au poteau d'infamie.

Dans un article de naguère (du *Journal de Genève*, si je ne me trompe), M. Romain Rolland louait un Allemand, le professeur Heine, tué à la guerre, d'avoir blâmé la violation de la neutralité belge. J'aime à croire qu'il est encore d'autres Allemands ayant une semblable conception de l'honneur. Mais quelqu'un surgit, le professeur Messer, de Giessen, ami du mort, qui, dans une revue d'Iéna,